

Contrat de service d'inscriptions



Le présent contrat de prestation de service d'inscriptions a été conclu le

ENTRE:	ET : (Désignée ci-après « Client »
Raison Sociale: Educalogy	Tuteur:
Capital: 100.000,00 DHS	Elève:
RC N°: 614025	CIN de l'élève:
TP N°: 32204654	CIN du tuteur:
Adresse: 07, RUE MANAAZIZ, QUARTIER MAARIF, 1er ETAGE, CASABLANCA	Numéro du reçu :

Le présent contrat a pour objet de formaliser l'engagement d'Educalogy la propriétaire de la marque *E-Tawjihi* à fournir un service de préinscription en ligne dans les établissements d'enseignement supérieur marocains au nom de l'élève. Ce service inclut également le suivi des listes d'attente et l'envoi des convocations de concours en cas d'acceptation de l'élève.

Dans ce cadre, les parties conviennent de ce qui suit :

ARTICLE 1 DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES

En signant ce contrat, le Client autorise Educalogy à agir en tant que mandataire pour effectuer les préinscriptions de l'élève auprès des établissements d'enseignement supérieur mentionnés ci-après :

- ENA Écoles Nationales d'Architecture (Rabat, Marrakech, Tétouan, Fès, Agadir, Oujda)
- ENSA Écoles Nationales des Sciences Appliquées (multiples villes)
- **ENSAM** École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (Meknès, Casablanca, Rabat)
- ENAM École Nationale d'Agriculture (Meknès)
- IAV Hassan II Institut Agronomique et Vétérinaire (Rabat)
- ENCG Écoles Nationales de Commerce et de Gestion (multiples villes)
- ISCAE Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (Casablanca)
- FMP Facultés de Médecine (multiples villes)
- FMD Faculté de Médecine Dentaire (Casablanca, Rabat, Fès)
- Pharmacie Faculté de Pharmacie (multiples villes)
- CPGE Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (multiples villes)
- **INAU** Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (Rabat)
- **BTS** Brevet de Technicien Supérieur (multiples villes)
- ISSS Institut Supérieur des Sciences de Santé (Settat)
- ISPITS Institut Supérieur des Professions Infirmiers et Techniques de Santé (multiples villes)
- ISIT Institut Supérieur International de Tourisme (Tanger)
- ENSCK École Nationale Supérieure de Chimie (Kénitra)
- ISIC Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (Rabat)
- ISTP Instituts Spécialisés des Travaux Publics (multiples villes)
- ISPM Institut Supérieur des Pêches Maritimes (Agadir)
- ISMAC Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma (Rabat)
- ISS Institut des Sciences du Sport (Fès)

- IFTSAU Institut de Formation des Techniciens spécialisés en Urbanisme et Architecture (Meknès, Oujda, Es-Semara)
- IMS Institut des Métiers du Sport (Kénitra)
- IMM Institut des Mines Marrakech (Marrakech)
- IMT Institut des Mines Touissit (Touissit)
- **IFMBTP** Institut de Formation pour les Métiers du BTP (Fès)
- **ISTAHT** Instituts de Technologie Hôtelière et Touristique (Tanger, Ouarzazate)
- EST Écoles Supérieures de Technologie (multiples villes)
- FST Facultés des Sciences et Techniques (multiples villes)
- **ENSAD** École Nationale Supérieure d'Art et de Design (Casablanca)
- **ENS** École Supérieure de l'Éducation et de la Formation (multiples villes)
- INAS Institut National de l'Action Sociale (Tanger)
- ERSSM École Royale du Service de Santé Militaire (Rabat)
- ERA École Royale de l'Air (Marrakech)
- ERN École Royale Navale (Casablanca)
- ARM Académie Royale Militaire (Meknès)
- ERPPLM École Royale du Personnel Paramédical Lalla Meryem (multiples villes)
- ERArt École Royale de l'Artillerie
- ERC École Royale de Cavalerie
- CIFT Centre d'Instruction des Formations du Train
- CIG Centre d'Instruction du Génie
- **ERM** École Royale du Matériel
- CII Centre d'Instruction de l'Intendance
- CI/TAP Centre d'Instruction des Troupes Aéroportées
- CS Centre Sportif
- CISS Centre d'Instruction des Services Sociaux
- CIT Centre d'Instruction des Transmissions
- LYDEX Lycée d'Excellence (Benguérir, Rabat, Martil)
- UM6P FGSES Faculty of Governance, Economics and Social Sciences (Rabat)
- UM6P GTI Green Tech Institute (Benguerir)
- **UM6P FMS** Faculty of Medical Sciences (Benguerir)
- UM6P ISSB-P Institut Supérieur des Sciences Biologiques et Paramédicales (Benguerir)
- UM6P SHBM School of Hospitality Business & Management (Benguerir)



Contrat de service d'inscriptions



- UM6P EMINES School of Industrial Management (Benguerir)
- **UM6P CS** Cursus Ingénieur en Computer Science (Benguerir)
- UM6P SAP+D School of Architecture, Planning & Design (Benguerir)
- **UM6P IST&I -** Institute of Science, Technology & Innovation (Benguerir)
- UIR CHS College of Health Sciences
- UIR CEA College of Engineering & Architecture
- UIR CSS College of Social Sciences
- UIR CM College of Management
- UM6SS FM Faculté de Médecine
- UM6SS FMD Faculté de Médecine Dentaire
- UM6SS FP Faculté de Pharmacie
- UM6SS FSITS Faculté des Sciences Infirmiéres et des Techniques de la Santé
- UM6SS ESGB Ecole Supérieure de Génie Biomédical
- UM6SS FSTS Faculté des Sciences et Techniques de la Santé
- UM6SS EISP Ecole Internationale de Santé Publique
- UM6SS ISBB Institut Supérieur de Biosciences et Biotechnologies
- UM6SS EM6MV Ecole Mohammed VI de Médecine Vétérinaire
- UM6SS IDHI International Digital Health Institute
- ESITH École supérieure des industries du textile et de l'habillement
- AUI Al Akhawayn University

ARTICLE 2 RESPONSABILITÉS D'EDUCALOGY

Educalogy s'engage à :

- Assurer les démarches nécessaires pour la préinscription dans les écoles choisies par le Client.
- Suivre les listes d'attente des établissements et envoyer les convocations de concours en cas d'acceptation.
- Informer le Client de l'avancement du processus de préinscription.

ARTICLE 3 LIMITES DE RESPONSABILITÉ

Educalogy ne pourra être tenu responsable des erreurs ou omissions dans les informations fournies par l'élève,

notamment en ce qui concerne les relevés de notes ou la carte d'identité nationale (CIN). Toute fausse information fournie par le Client ou l'élève pourra entraîner l'annulation de la préinscription sans responsabilité d'Educalogy.

ARTICLE 4 FRAIS DE SERVICE

Les frais facturés par Educalogy pour ce service n'incluent ni les frais de préinscription, ni les frais d'inscription propres aux écoles choisies. Ces frais sont à la charge exclusive du Client.

ARTICLE 5 REMBOURSEMENT

Chez **EDUCALOGY**, nous nous engageons à offrir une expérience de qualité à nos clients. Cependant, si pour une raison quelconque, vous souhaitez demander un remboursement, veuillez consulter les conditions suivantes :

5.1 Remboursement Total (2 Jours):

Vous avez le droit de demander un remboursement intégral dans un délai de deux jours suivant la date d'achat. Aucun frais ne sera appliqué dans ce cas.

5.2. Remboursement Partiel (3 à 15 Jours) :

Si la demande de remboursement est effectuée entre le 3e jour et le 15e jour suivant le paiement, un remboursement de 50% du montant total sera accordé.

5.3. Aucun Remboursement (Après 15 Jours) :

Passé un délai de 15 jours après la date d'achat, aucun remboursement ne sera effectué, quelle que soit la raison de la demande.

Modalités de Remboursement

- Toutes les demandes de remboursement doivent être adressées via WhatsApp : 06 14 36 90 90 ou 06 55 69 06 32 en précisant les détails de l'achat.
- Les remboursements seront effectués dans un délai de 5 à 10 jours ouvrables après l'approbation de la demande.

Pour toute question ou clarification, veuillez nous contacter sur ce numéro : **06 55 69 06 32**

Nous nous réservons le droit de modifier cette politique à tout moment sans préavis.

Le présent contrat a été signé en deux exemplaire :

EDUCALOGY	CLIENT
Représentée par :	Tuteur
Nom : Aymen Ouallaf	Élève
Titre : Directeur Général	Pack
Signature et Cachet :	Prix du service
	Signature